

Publicités autorisées sur les Optimist

Il y a 3 types de publicité possible : pour l'épreuve, pour les constructeurs et pour les concurrents.

Publicité de l'épreuve selon le code de publicité 20.4.1

Elle est obligatoire à condition que les exigences soient mentionnées dans l'avis de course.

Pour les Optimist, l'espace réservé à la publicité de l'épreuve est l'avant de la coque à partir de l'avant du puits de dérive.

Publicité des constructeurs selon le code de publicité 20.7.1

Sur la coque de chaque côté ou sur le tableau arrière, 1 marque au maximum de (15% de la longueur de la coque) soit 345 mm x 150 mm.

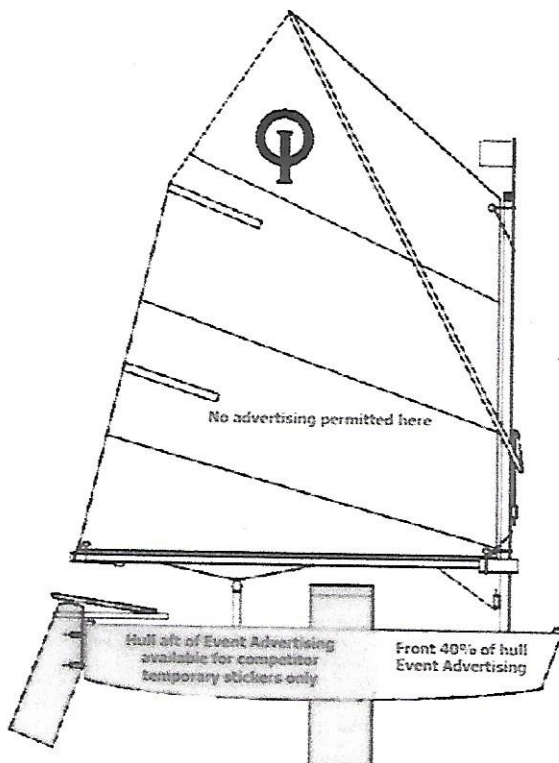
Sur les espars de chaque côté, 1 marque de 300 mm maximum,

Sur la voile de chaque côté, 1 marque de 150 x 150 mm placée à moins de 300 mm du point d'amure.

Publicité autorisé au concurrent selon le code de publicité 20.2.1

Elle est limitée par la règle de classe : sur la coque à l'arrière à partir de l'avant du puits de dérive (partie jaune du plan ci-dessous).

Il n'y a pas de publicité concurrent autorisée sur la voile, le mât, la bôme et la livarde.



DEMANDE D'AUTORISATION DE PORT DE PUBLICITE

CARTE ANNUELLE
 AUTORISATION PONCTUELLE*

* Valable pour une seule compétition - Durée maximum de 7 jours consécutifs

CARACTERISTIQUES DE BATEAU :

Dériveur
 Habitable
 Planche à Voile
 Multicoque
 Kiteboard
 VRC
 Quillard de sport

Classe / Système de handicap :

Numéro de voile :

Nom du bateau (Francisation) :

Longueur Hors Tout :

PROPRIETAIRE OU RESPONSABLE A BORD :

Nom :

Prénom :

N° licence FFVoile :

Si le propriétaire est un club, nom et n° d'affiliation :

Adresse :

Tel :

Courriel :

MARQUE(S) PUBLICITAIRE(S) PORTEE(S) PAR LE BATEAU :

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES EN CAS DE DEMANDE D'AUTORISATION PONCTUELLE :

Intitulé de la compétition :

Dates et organisateur de la compétition :

POUR PROCEDER AU REGLEMENT :

Si vous êtes titulaire d'une licence club : vous pouvez effectuer votre demande d'autorisation de port de publicité et payer en ligne via l'espace Licencié :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/services/cartepub.asp#gsc.tab=0>

A défaut, vous pouvez procéder par virement bancaire. Dans ce cadre, vous devez adresser un mail à licences@ffvoile.fr avec le présent formulaire dûment **complété**. Il vous sera alors transmis les coordonnées bancaires pour effectuer le virement. Si vous rencontrez des difficultés pour remplir ce formulaire ou effectuer un virement, vous pouvez contacter licences@ffvoile.fr.

Tarifs	Longueur hors tout (en mètres)	Carte	Attestation Ponctuelle
Catégorie 1	L < 6,30 m	20 €	8 €
Catégorie 2	6,30 m ≤ L < 8,00 m	34 €	13 €
Catégorie 3	8,00 m ≤ L < 9,50 m	65 €	22 €
Catégorie 4	9,50 m ≤ L < 11,00 m	150 €	53 €
Catégorie 5	11,00 m ≤ L < 13,00 m	322 €	112 €
Catégorie 6	13,00 m ≤ L < 18,00 m	686 €	238 €
Catégorie 7	18,00 m ≤ L < 25,00 m	1281 €	448 €
Catégorie 8	L ≥ 25,00 m	1981 €	540 €

A noter : les autorisations souscrites en retard sur le lieu même de l'épreuve seront majorées d'une somme forfaitaire de 15 € pour constitution de frais de dossier qui restera acquise au club organisateur.

Prendre votre carte d'autorisation de publicité en ligne

